

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

2 crédits	15.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Brognez Véronique (coordinateur) ;Darche Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	Cours cliniques
Thèmes abordés	Cours magistral : - partie 1 : code de déontologie - partie 2 : législation, droits des patients - partie 3 : formalités avant installation - partie 4 : assurances sociales, INAMI, nomenclature
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'éthique professionnelle ; - Législation concernant la profession de dentiste ; 1 - Respect du patient - Les formalités à accomplir à l'installation ; - Utilisation de la nomenclature dentaire INAMI ; <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit : questions ouvertes et exercices de nomenclature.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral avec comme support Powerpoint
Contenu	Voir thèmes abordés.
Bibliographie	Législation, Inami, nomenclature
Faculté ou entité en charge:	MDEN

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences dentaires	DENT2M	2		